

Paru dans « Libre Opinion » du Devoir le 26 mars 2002

Les conditions de la paix en Palestine



De basse intensité qu'elle était, la guerre israélo-palestinienne est devenue de moyenne intensité avec ce que cela signifie de supplément de souffrance, en particulier envers les femmes et les enfants. Avant qu'elle ne devienne de haute intensité avec risque d'embrasement de tout le Moyen-Orient, elle doit être arrêtée en initiant un processus de désescalade qui impose un cessez-le-feu immédiat menant à régler le fond du problème.

Le fond du problème c'est l'occupation et la colonisation de la Palestine par l'État d'Israël. Pour réaliser à quel point cette occupation/colonisation est complètement inacceptable pour le peuple palestinien, imaginons un instant que l'occupation du Québec par l'armée canadienne en octobre 70 se soit pérennisée avec établissement de colonies anglophones relevant directement du gouvernement fédéral.

Cette occupation israélienne résulte en politiques de réquisition de terres pour des colonies et pour des fins militaires, en bombardements et en invasions armées, en tueries planifiées des responsables et protestataires palestiniens, en emprisonnements arbitraires et de tortures des prisonniers et prisonnières, en destruction d'habitations, en mainmise sur l'eau qui est une ressource très rare au Moyen Orient, en asphyxie économique par blocage des frontières, en enclavement et en séparation des villes et villages palestiniens, en sévères restrictions aux déplacements internes et externes des personnes, en refus du retour des réfugiés et en israélisation à petit feu de Jérusalem-Est. L'ensemble de ces politiques équivaut à non seulement créer des réserves indiennes pour Palestiniennes et Palestiniens mais en plus à les y enfermer et à les y bombarder.

Toute cette injustice, pour ne pas dire toute cette barbarie, contre le peuple palestinien serait-elle neutralisée par le terrorisme fondamentaliste et nationaliste contre les civils israéliens ? Ce terrorisme des opprimés – qu'il faut cependant absolument distinguer des opérations armées contre les soldats et certains colons miliciens – est certes condamnable moralement et politiquement parce qu'il tue lui aussi des gens innocents, empêche une grande partie du peuple

israélien de soutenir la lutte de libération nationale du peuple palestinien et crée un frein à la mobilisation palestinienne elle-même. Reste que ce terrorisme de *desperados* n'est que réaction au terrorisme d'État d'Israël. Il est tout à fait absurde de parler du droit de l'État d'Israël à se défendre alors que c'est lui l'agresseur dont les moyens armés sont en plus complètement disproportionnés par rapport à ceux du peuple palestinien.

Tous les pays du G-7 refusent de condamner cette conquête et cette occupation et encore moins de soutenir la lutte de libération du peuple palestinien. En particulier, les États-Unis soutiennent clairement Israël qui ne fait, après tout, que copier leur comportement contre le peuple afghan tout en assimilant la lutte de libération palestinienne à la lutte contre le terrorisme. Tout au plus entend-on des plaintes à demi-voix – mais en sautant quelques passages de discours ! – quand l'armée israélienne se déchaîne sans trop tenir compte des intérêts de ses souteneurs et des répercussions sur leurs opinions publiques. Et quelle hypocrisie de la part des ÉU d'appuyer à l'ONU le principe d'un État palestinien comme ticket pour pouvoir faire la guerre à l'Iraq !

En dernier ressort, c'est la politique guerrière de l'État d'Israël, soutenue ou tolérée par les pays du G-7, qui maintient le Proche-Orient dans un état de guerre, de militarisation et d'autoritarisme permanent depuis plus de 50 ans. Pour les pays du G-7, le maintien de l'antagonisme israélo-palestinien et israélo-arabe est nécessaire pour justifier leur interventionnisme afin de contrôler le pétrole abondant et bon marché de cette région, pétrole qui est le sang qui coule dans les veines de l'ordre néolibéral.

En conséquence, il faut exiger du gouvernement canadien :

- qu'il appuie l'envoi en Palestine d'une force de protection internationale sous l'égide de l'ONU, que cela plaise ou non à Israël ;
- qu'il condamne l'occupation de la Palestine par Israël et demande le retrait immédiat et sans condition de son armée des « territoires occupés » et le démantèlement de toutes les colonies qui s'y trouvent ;
- qu'il reconnaisse l'État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale, y compris son droit d'accueillir les réfugiés des guerres de 1948 et de 1967 ;
- qu'il participe à un fonds de reconstruction de la Palestine ;
- qu'il signe les accords de Kyoto comme première étape d'une politique anti-pétrole d'efficacité énergétique, de priorité aux transports publics et d'énergies douces.

Ont signé les membres suivants de l'Union des forces progressistes (UFP) :

Catherine Beauchesne
Gabriel Béland
Marc Bonhomme
Sacha Alcide Calixte
Serge Coiteux

Gisèle Denoncourt
Jean-Pierre Duchesneau
Carmen Duplain
Armande Duval
Pierre Klépock
Josée Larouche
Hélène Lévesque
Ginette Lewis
Jacqueline Loiselle
Monique Moisan
Victorien Pilote
Claude Ricard
Jean-Pierre Rivard
Jean-Pierre Roy
Roy Semak